

Intitulé
Formation des référents CSE pour la
lutte contre le harcèlement sexuel et
les agissements sexistes

Référence

FOR 707

Formateur

Nathalie BLACLARD

Experte du C.S.E et spécialisée
dans l'accompagnement des élus.

(Nous délivrons des formations sur
mesure qui répondent aux enjeux
spécifiques des C.S.E.)

Prérequis

Être désigné(e) référent(e)
harcèlement du CSE

Public visé

Référent Harcèlement nouvellement
désigné, membres du CSE ou de la
CSSCT, DRH/RH, Dirigeants,
encadrants

Effectif

10 personnes maximum

Lieu

- à Mende en inter
- Sur l'établissement en intra

Prix Inter / par personne *

269 € / jour / professionnel

Prix Intra / hors frais annexes

1 350 € par jour

Durée

- 1 journée
- 7 heures

Délai d'accès

14 semaines

Modalités d'accès

Nous consulter

*Net de TVA par décision d'exonération de la
DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

ATL FORMATION
1, Avenue du père Coudrin
48000 MENDE
atl.formation@atl48.org
04.66.49.05.16
www.tutelle-lozere.com

Nos formations sont accessibles à tous !

Formation

Formation des référents CSE pour la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Depuis le 1er janvier 2019, un référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes doit être désigné par tout CSE parmi ses membres, donc dans toutes les entreprises de plus de 11 salariés.

Cette formation a pour vocation d'accompagner ces référents dans leurs nouvelles fonctions d'orientation, d'information et d'accompagnement des salariés. Elle permet également de sensibiliser tout encadrant à cette problématique

Objectifs

- Définir le cadre législatif et réglementaire des différentes formes de harcèlement au travail : moral, sexuel, agissements sexistes
- Comprendre son rôle de référent et identifier celui de ses interlocuteurs
- Identifier les facteurs de risques favorisant les agissements du harcèlement
- Faire face à des situations de crise
- Mettre en place des actions concrètes pour prévenir les différents types de harcèlement

Contenu

PROGRAMME - OUVERTURE DE LA FORMATION

- Présentation de la formation et des modalités.

Harcèlement et sexisme : de quoi parle-t-on ?

- Définition
- Le phénomène en chiffres
- Cadre et obligations légales selon le code du travail, le code pénal et la jurisprudence
- Où est-ce que ça commence... : Le continuum sexisme - violences sexistes - harcèlement sexuel

Rôle et limites du référent harcèlement du CSE :

- Mission du référent auprès de l'employeur, du CSE et des salariés
- Rôle en matière de prévention, d'information et de sensibilisation
- Rôle en matière de prévention et de lutte contre le harcèlement moral, le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Cadre déontologique
- Collaborer en interdisciplinarité avec les acteurs internes : acteurs RH, médecin du travail, management, etc.
- Connecter la mission du référent à la démarche de prévention des risques

Intitulé
Formation des référents CSE pour la
lutte contre le harcèlement sexuel et
les agissements sexistes

Référence

FOR 707

Formateur

Nathalie BLACLARD

Experte du C.S.E et spécialisée
dans l'accompagnement des élus.
(Nous délivrons des formations sur
mesure qui répondent aux enjeux
spécifiques des C.S.E.)

Prérequis

Être désigné(e) référent(e)
harcèlement du CSE

Public visé

Référent Harcèlement nouvellement
désigné, membres du CSE ou de la
CSSCT, DRH/RH, Dirigeants,
encadrants

Effectif

10 personnes maximum

Lieu

- à Mende en inter
- Sur l'établissement en intra

Prix Inter / par personne *

269 € / jour / professionnel

Prix Intra / hors frais annexes

1 350 € par jour

Durée

- 1 journée
- 7 heures

Délai d'accès

14 semaines

Modalités d'accès

Nous consulter

*Net de TVA par décision d'exonération de la
DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

ATL FORMATION
1, Avenue du père Coudrin
48000 MENDE
atl.formation@atl48.org
04.66.49.05.16
www.tutelle-lozere.com

Nos formations sont accessibles à tous !

Formation

Formation des référents CSE pour la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Les enjeux liés à la prévention du harcèlement et des violences sexistes et sexuelles :

- Enjeux individuels
- Enjeux de santé au travail et de performance durable
- Enjeux organisationnels et culturels
- Enjeux sociétaux

Informer et sensibiliser

- Répondre aux idées reçues
- Pratiques managériales et exemplarité
- Les acteurs de la prévention
- Développer une culture de la prévention

Recueillir la parole et orienter

- Accueillir une plainte ou un signalement
- Mobiliser les parties prenantes
- Soutenir à court terme en préparant la suite

Participer à une enquête paritaire

- La méthodologie et la posture d'enquête
- Les acteurs à associer
- Le rôle et les limites des acteurs réalisant l'investigation
- Les suites de l'enquête et l'aide à la décision

BILAN DE LA FORMATION

Méthodes et moyens pédagogiques

- **Matériel classique d'animation (PC vidéoprojecteur) et tout autre matériel dont le formateur pourrait avoir besoin.**
- **Démarche pédagogique participative et opérationnelle**
- **Alternance d'apports théoriques et d'exercices, d'études de cas réels, de mises en situation de potentiel harcèlement moral au travail**
- **Le support de cours sera remis au stagiaire**

Évaluation des résultats

Nous avons mis en œuvre un dispositif d'évaluation permettant de mesurer la progression des acquis des participants, et d'adapter l'intervention. Pour ce faire, les outils et méthodes à disposition sont :

- **Une auto-évaluation initiale de connaissance/compétences : qui permet à chacun de se situer dans sa pratique professionnelle et de cibler ses objectifs et ses besoins en formation.**
- **Une évaluation par objectif : à la fin de chaque objectif pour mesurer l'acquisition des compétences.**